XIVe ANNÉE — N° 4555 — DIMANCHE 7 JUIN 1908

LA CROIX

5 CENTIMES — 84, Grande-Rue 84. — DE ROUBAIX-TOURCOING — 85, Rue des Ursulines — 5 CENTIMES

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

LA JOURNÉE

Demain dimanche, ont lieu quatre élections législatives à Forcalquier, Aurillac, Montbrison (2e), Saint-Etienne (4e).

✕

Sans que le jour de la visite de M. Loubet à Londres soit fixé, le programme du voyage est arrêté dans ses lignes principales.

✕

L'« Association catholique de la jeunesse française » organise, ce soir et demain, un grand nombre de conférences et meetings sur « les mensonges de l'anticléricalisme ».

✕

Le gérant du « Figaro » et M. Bezon sont assignés pour le 1er juillet dans l'affaire relative au chantage contre les Chartreux.

✕

Le général André continue de sévir contre les officiers nantais dénoncés par les Loges.

✕

La candidature de M. l'abbé Allégret est retirée.

✕

L'ÉTRANGER. — D'après un journal de Rome et aussi d'après un autre journal d'Allemagne, le voyage du roi d'Italie à Londres serait retardé jusqu'à l'automne.

La lutte électorale en Allemagne se présente avec des apparences très favorables aux catholiques qui espèrent enlever un siège même à Berlin.

La proposition de M. Chamberlain d'abandonner le libre-échange pour le protectionnisme est vivement combattue de toutes parts. Sir Henry Campbell Bannerman l'a très énergiquement combattue hier soir dans un grand discours prononcé à Perth, en Ecosse.

La Cour martiale de Salonique a dû faire connaître ce matin son arrêt contre les dynamiteurs : Trois de ces coupables sont condamnés à mort, et 100 autres déportés.

ADRESSE AU SAINT-PÈRE

En envoyant au Saint-Père une adresse signée des évêques présents à Dunkerque, Mgr Spunck écrit au Souverain Pontife :

Très Saint-Père,

Je me permets de vous envoyer, de Dunkerque même, l'adresse que les évêques présents au couronnement de Notre-Dame des Dunes en cette grande cité m'ont signée avec moi.

Nos fêtes ont été merveilleuses, et la Vierge des Dunes, priée autrefois dans son sanctuaire par Votre Sainteté, a été acclamée par plus de 150 000 voix. C'était un spectacle inoubliable.

Nous avons prié pour l'Eglise et son Chef suprême. *Ad multos annos.*

Que Votre Sainteté daigne agréer l'hommage de notre humble et profonde vénération.

✠ M.-A. Sonnois,
archevêque de Cambrai.

S. Em. le cardinal Langénieux

L'amélioration qui s'est produite dans l'état du vénéré cardinal continue et s'accentue de jour en jour. Il y a tout lieu d'espérer que le vénéré malade entrera bientôt en convalescence.

Un curé..? Bah!...

... Deus in adjutorium meum intende!..

Et par le petit pont de bois qui relie les deux parties de sa paroisse, le prêtre, bréviaire en main, s'en va dans les champs...

C'est sa bonne heure, à lui, au soir des journées lourdes du ministère matériel, l'heure où il s'isole dans l'amour... où il ne sent plus sur lui que les regards bienveillants des choses non humaines...

... Deus in adjutorium meum intende!..

Il laisse son presbytère à droite, prend par la petite rue de l'Administration... puis, par les ruelles... puis, par les jardins ouvriers, taillés au cordeau, en carré, comme des mouchoirs de poche : « ... Bonjour Madame!.. Bonjour mon garçon!.. Bonjour mon enfant!.. » Comme il a salué le premier, et que le respect humain ne sévit surtout en public, qu'après la sortie des usines, on lui rend son salut avec assez de facilité... « Bonjour Monsieur le curé!.. »

Déjà les chemins se font de moins en moins noirs... et peu à peu, comme finirait un deuil, le mâchefer disparaît, les routes rustiques s'amorcent avec une tonalité plus jaune, et les champs surgissent dans un grand geste d'espace et d'air libre...

—o—

... Deus in adjutorium meum intende!..

Voici les prés... les pâtures... les bois...

Alors le prêtre leur sourit et redevient davantage lui-même. A mesure qu'il s'avance vers l'accueil de la solitude, son visage laisse tomber cette expression de sympathie universelle, gardée par une pensée d'apostolat vis-à-vis des mauvais qui l'observent sans cesse.

Maintenant, plus d'œil curieux qui le scrute, plus de commères qui le détaillent... plus d'apprentis qui le plaisantent... plus d'ouvriers qui l'étudient durement... il ne marche plus parmi la défiance et la haine... pour quelques instants il est seul, bien seul, au milieu de la nature du bon Dieu, où tout est amitié, repos et douceur!..

Et, tout simplement, il s'abandonne dans sa fatigue et dans sa joie...

—o—

... Deus in adjutorium meum intende!..

... Comme les blés ont grandi déjà!.. comme les bois deviennent verts sous le ciel plus bleu!.. A l'infini, se déroulent les tapis d'émeraude des grands seigles... les verts pâles des avoines... les pourpres des trèfles incarnat... Et tout le tableau, peint comme au hasard par l'éternel Artiste, s'ourle si délicatement de violet et de mauve à la bordure de l'horizon!..

Partout, c'est le silence animé, la solitude vivante, la poésie coulant à plein flot du ciel d'or, où se couche le soleil... la poésie descendant des bois lointains dont les ombres s'alanguissent dans l'espace... des oiseaux qui murmurent leur inconsciente prière sous le rideau tremblant des feuilles... le poème, qu'égrènent à tous les échos les grands peupliers de la route qui secouent au vent du soir la poussière du jour... Déjà la clarté glisse des cieux... de moment en moment se hasarde une étoile, piquant sa pointe de diamant dans le bleu sombre du crépuscule qui va commencer...

... Deus in adjutorium meum intende!..

... Et en ce calme de la nature amie, l'âme douloureuse du prêtre semble baigner... Tout s'en va... tout s'oublie... tout se noie dans cet apaisement universel des choses : prose du ministère... difficultés des âmes... découragement des luttes interminables... soucis matériels... déceptions de la vie... haines politiques des sectaires qui l'entourent et le guettent, tout s'atténue, s'estompe, s'efface pour quelques instants sur l'aile d'une prière que la nature entière semble répéter avec lui...

Ce serait si simple que les hommes fussent toujours ainsi... bons comme ces bêtes qui le regardent de leurs grands yeux rêveurs au bord des clôtures... qu'ils fussent amis comme les choses... comme ce blé, qui sera du pain demain... comme cette vigne, qui sera du vin... comme cette lumière qui s'efface pour notre repos... comme ce Dieu qui a fait tout cela par amour, et qui a dit : « Aimez-vous donc, les uns les autres!.. »

—o—

... Deus in adjutorium meum intende!..

... Mais le bréviaire s'avance, et l'heure du retour va sonner. Le prêtre revient déjà sur ses pas, ayant maintenant sa paroisse en face de lui, l'enveloppant d'un bon regard, paternel et ému... Oui, dans ce soleil, elle est belle, malgré tout, sa noire paroisse... malgré ses usines, dont les fumées semblent être un voile de crêpe traînant sur les maisons lépreuses... elle est belle malgré sa pauvre église et sa mairie criarde... belle malgré ses écoles de haine, où de tout petits enfants apprennent à faire : *hou!.. hou!...* belle malgré ses affiches sang de bœuf, étoilant les murs de mensonges et d'injures... belle malgré tout, car, sur la misère physique et morale, plane la pauvre croix rouillée de rédemption et d'amour!

Et le pasteur s'en retourne, fortifié par cette solitude, par cet instant de méditation en face de la réalité apaisante des choses... il s'en va à petits pas, quittant la campagne lentement, comme une main qui ne peut pas se détacher de la main.....

—o—

Ici, le bois s'arrête... là, les prés se terminent.. voici le jeu de dames des jardins ouvriers, le premier cabaret... le lavoir avec son drapeau en zinc... le bal... les ruelles redeviennent noires entre les murs de torchis jaune... De nouveau, il salue respectueusement d'ironiques femmes en cheveux, caresse la figure mal mouchée des mioches... le voici qui s'engage dans la rue étroite qui conduit au presbytère... Quand, devant lui, fouet au cou, un charretier en blouse qu'il ne connaît pas conduit un plein tombereau de gravats...

Deux vieux chevaux traînent la voiture, balançant au bout de leur collier de bois leurs bonnes têtes philosophes. Vivement, le curé prend sa droite, car la rue est étroite et le charretier a l'air de ne pas vouloir se déranger...

Mais quoi?.. on dirait?.. mais oui!.. on dirait qu'il mène tout son attelage sur moi!!.

Sans perdre une seconde, le curé s'aplatit le long du mur. Le premier cheval le regarde, et, d'instinct, résistant à la bride, l'évite; le limonier va en faire autant, mais, le charretier, l'air mauvais, le pousse à droite, coulant un œil vers le prêtre acculé au mur : « Monsieur le charretier!.. mais... charretier!.. attention!!. je suis là!!! »

Un coup de guide à droite, plus violent encore que le premier... Et la lourde voiture prend le prêtre entre son brancard et le mur, comme entre une pince énorme; le véhicule suit, s'inclinant encore davantage au cahot du pavé, serrant la poitrine, faisant craquer les côtes, et, achevant sa besogne de mort avec le moyeu de sa roue.

Quand la voiture est passée, le prêtre s'affale tout droit, sans pousser un cri, une écume sanglante aux lèvres, dans la rigole de la ruelle déserte...

—o—

Le charretier s'en va, déhanché, indifférent, sans même retourner la tête... : « Un curé..? bah!.. est-ce que ça compte!.. hue.. Turco!.. »

Et quand, une demi-heure après, chez son mastroquet où, très calme, il s'enfournait un haricot de mouton, on vint dire qu'on avait trouvé à l'instant le curé mort dans la rue, le charretier eut un imperceptible sourire en sirotant son petit bleu...

PIERRE L'ERMITE.

ROME

Quelques journaux, se basant sur la rareté des audiences, répètent que le Pape aurait été fatigué ces jours-ci.

Les catholiques sont habitués à voir ces mauvaises nouvelles aussitôt démenties par les faits. Déjà ce matin plusieurs feuilles qui avaient annoncé la maladie disent que Léon XIII va mieux.

Au reste, le Dr Lapponi, interviewé, a démenti les bruits d'après lesquels le Pape serait souffrant. Le docteur a ajouté que, depuis deux jours, il n'a pas rendu visite au Pape, qui a reçu ce matin le patriarche de Jérusalem et l'évêque de Noto.

—o—

L'*Agence nationale* dit qu'on annonce de source certaine que l'accord est intervenu entre le gouvernement de la République et le Pape, sur la question du *Nobis nominavit*.

Nous avons déjà dit, il y a quelques jours, que l'accord était en très bonne voie.

D'autre part, la même agence assure que le Consistoire serait ajourné au 22 juin, ce qui permettrait peut-être la nomination de plusieurs évêques français.

GAZETTE

COLÈRES RÉVÉLATRICES

La citation que nous avons faite de la lettre d'un inspecteur primaire parue dans le *Manuel général de l'instruction primaire*, dans laquelle ce fonctionnaire se plaint de voir remplacer instituteurs et institutrices congréganistes par des gens n'ayant ni la capacité, ni la moralité requises, a soulevé de violentes colères chez nos bons jacobins.

Un journal ministériel de Toulouse s'oublie jusqu'à nous accuser d'avoir imaginé cette lettre.

Il n'a qu'à prendre la peine de lire le *Manuel* que nous citions pour se convaincre que nous lui laissons le monopole des odieux procédés qu'il nous prête.

Il faut, d'autre part, que le mal signalé par l'inspecteur soit bien réel et bien profond pour que sa divulgation ait mis nos sectaires dans un tel état.

C'était un devoir pour nous de signaler aux familles un aveu pour ainsi dire officiel, et de leur révéler le danger que font courir à l'instruction et à l'éducation de leurs enfants des gens que l'on décrète à la hâte instituteurs et qui ne sont pas préparés à ces fonctions.

L'inspecteur, lui, a rempli son devoir d'inspecteur tout simplement; nous n'avons pas à l'en louer; mais s'il était blâmé par son ministre, la vérité de son observation apparaîtrait avec plus de force encore.

UN MOT DE M. COMBES

Du *Journal des Débats* :

Plusieurs journaux avaient annoncé que le curé de Cordes, M. l'abbé Assié, avait écrit à M. Combes au sujet d'une chapelle de secours qui devait être fermée sur sa paroisse, le traitant de « cher camarade » et lui rappelant qu'ils se rasèrent mutuellement la tonsure au Grand Séminaire.

M. l'abbé Assié dément, dans une interview, cette nouvelle. Il n'a jamais écrit à M. Combes, et il ne l'aurait pas fait dans les termes qu'on lui prête. C'est au sous-préfet de Gaillac qu'il a demandé l'autorisation de conserver la chapelle.

M. l'abbé Assié, qui a été, en effet, le condisciple de M. Combes au Grand Séminaire, ne parle, d'ailleurs, de ses souvenirs qu'avec une certaine émotion. M. Combes, nous apprend-il, était très fêru sur la scolastique et très ardent dans la discussion. Un mot de lui est resté célèbre au Grand Séminaire d'Albi : « La Révolution, disait-il, qui a commencé par la déclaration des Droits de l'homme, ne finira que par la déclaration des Droits de Dieu. »

Le curé de Cordes a cessé depuis toute relation avec M. Combes; mais, affirme-t-il, « je prie tous les jours pour lui, car je crois fermement à son retour. »

MINUSCULE COMMUNE

L'élection législative qui a eu lieu récemment dans le Doubs a révélé une situation administrative peu ordinaire.

La commune de Blanchefontaine (canton de Maîche), compte en tout... trois électeurs qui ont voté comme un seul homme le jour du scrutin.

Un corps électoral aussi restreint a pu cependant constituer un Conseil municipal.

Ce Conseil existe avec sa municipalité : le maire et son adjoint. Il comprend dix membres élus par deux ou trois voix.

En 1870, Blanchefontaine comptait 44 habitants. En 1900, il n'y en avait plus que 42.

Blanchefontaine a maintenant 3 ménages.

M. Piot pourrait prendre là un exemple rappant de la dépop ulation.

LES RAYONS X ET LA FOLIE

Il paraît que dans le monde scientifique américain on se livre en ce moment à des expériences pour employer les rayons X, combinés avec l'intervention chirurgicale, à la guérison de la folie.

Au moyen des rayons X on découvrirait le siège exact de certaines lésions cérébrales, et, par l'opération du trépan, on remettrait les choses en ordre dans le cerveau.

Des essais auraient déjà eu lieu à l'hôpital de San Francisco et donneraient de l'espoir.

Que l'on se hâte d'arriver à des opérations concluantes. Il suffirait peut-être d'une légère intervention dans le cerveau de quelques-uns des furieux qui troublent en ce moment notre pays pour les ramener à la raison.

SAINT MÉDARD

Ceux qui croient davantage à la sagesse des nations qui nous est conservée dans les proverbes populaires qu'aux pronostics des météorologistes, attendent avec anxiété la journée de lundi, fête de saint Médard.

En effet, le proverbe est formel :

S'il pleut pour la Saint-Médard,
Il pleut quarante jours plus tard.

Il est vrai qu'il reste encore un espoir en saint Barnabé, car le proverbe se termine ainsi :

A moins que saint Barnabé
Ne vienne tout réparer.

Espérons donc que si saint Médard nous inonde, le bon saint Barnabé aura pitié de nous et invitera le soleil à sa fête.

Les atteintes à la fortune mobilière

Nous avions déjà signalé, à l'époque de l'expulsion des Chartreux, les recherches faites, par ordre du ministère, dans les Sociétés de crédit qu'une indépendance absolue ne protège pas contre les inquisitions administratives, pour connaître les opérations faites à leurs bureaux par les religieux et les titres dont ils avaient été propriétaires. La suite devait être une opposition du liquidateur à la vente de ces titres et même au payement des coupons.

On assure — et le fait paraît trop certain — que ces recherches vraiment inconcevables ont eu lieu pour d'autres religieux.

Il est à croire que celles des Congrégations religieuses qui ont quelques réserves — beaucoup n'en ont, hélas! aucune — ont prévu le cas et pris les mesures nécessaires pour échapper à ces perquisitions préparatoires de la confiscation.

Il est évident aussi qu'elles ont compris quelles maisons pouvaient être pour elles des intermédiaires sûrs, quelles autres ne l'étaient pas.

Ce ne sont pas ces mesures de précaution d'évidente nécessité qui motivent ces quelques lignes. Mais il nous est impossible de ne pas faire ressortir la portée de cette atteinte, qui prend un caractère général, à la sûreté des dépôts et transmissions de la fortune mobilière.

Désormais, on pourra faire pour le plus modeste détenteur d'un patrimoine, comme pour le puissant capitaliste, des inquisitions semblables. On dirait que nos gouvernants prennent à tâche d'ébranler les bases mêmes du crédit national.

Pèlerinage national à Lourdes

Le Pèlerinage national aura lieu à l'époque habituelle.

Malgré les difficultés des temps, ou plutôt à cause des difficultés, on espère qu'il sera plus nombreux et plus fervent que jamais.

Dès maintenant on peut faire inscrire les malades et s'inscrire soi-même au bureau des Pèlerinages, 129, rue de l'Université. C'est là que l'on reçoit aussi avec reconnaissance les offrandes pour faciliter le voyage aux malades pauvres.

Plus la secte attaque, plus les catholiques doivent s'appliquer à faire violence au ciel par la prière.

A LA NONCIATURE

La nomination de Mgr Montagnini comme auditeur de la nonciature à Paris est aujourd'hui officielle.

Le sympathique et distingué prélat ne tardera pas à venir prendre possession de son poste.

Mgr Ranuzzi de Bianchi, prédécesseur de Mgr Montagnini et évêque nommé de Recanati et de Lorette, avant son départ de Paris a reçu de M. le président de la République, sur la proposition de M. le ministre des Affaires étrangères, la croix de commandeur de la Légion d'honneur.

Mgr Ranuzzi emportera avec lui les regrets de tous ceux qui ont été à même d'apprécier la hauteur de ses vues et les charmes de son commerce.

—o—

D'autre part, Mgr Ranuzzi de Bianchi nous demande de faire connaître ses regrets de ne pouvoir répondre individuellement aux nombreux témoignages de sympathie et aux félicitations qu'il a reçus à l'occasion de sa nomination à l'évêché de Recanati et Lorette.

Il prie les nombreuses personnes qui lui ont fait part de leurs sentiments à cette occasion, de recevoir, comme adressé à chacune d'elles, le témoignage de sa gratitude.

Sa Grandeur partira lundi prochain pour Bologne et puis se rendra à Rome pour sa préconisation en Consistoire et son sacre.

Son intronisation n'aura lieu qu'en décembre.

Un anniversaire (8 juin 1794)

LA FÊTE DE L'ÊTRE SUPRÊME

Au moment où les défenseurs dévoués du combisme publient un appel à tous les libres-penseurs (??) et aux adeptes fanatiques des Loges, pour empêcher les *manifestations* du culte catholique le jour de la Fête-Dieu, il convient de rappeler ici un anniversaire que nos jacobins dégénérés ont oublié, ou qu'ils affectent d'ignorer.

Le 20 prairial an II (8 juin 1794), la Convention, qui avait déclaré naguère que le peuple français croyait à l'Etre Suprême et à l'immortalité de l'âme, assistait à une fête solennelle en l'honneur de l'Etre Suprême.

L'incorruptible Robespierre, en costume bleu nankin, portant en sa main droite un bouquet d'épis nouveaux et de fleurs, marchait en tête du Comité de Salut public et de ses collègues de la Convention. Il affectait de marcher un peu à l'écart des autres députés comme le pontife de ce nouveau culte! On s'avança ainsi au milieu des chants patriotiques et au bruit de la *Marseillaise* jusqu'à la *Sainte Montagne* dressée au haut des Champs-Elysées, là où s'élève l'Arc de Triomphe.

Des collègues jaloux (Robespierre en avait) lui glissèrent à voix basse ces mots prophétiques : *Rappelle-toi que la Roche Tarpéienne est près du Capitole!* Et d'autres, en ricanant, faisaient observer que si en ce jour le dictateur *portait sa tête comme un Saint-Sacrement, il pourrait bientôt la porter comme saint Denys.*

Quarante jours après, le 9 thermidor, cette sinistre prophétie se réalisait, et Robespierre, avec *85 de ses complices*, était guillotiné sur la place de la Révolution! Et les journaux du temps lui consacraient cette courte et significative épitaphe :

Passant, ne pleure point son sort,
Car s'il vivait tu serais mort.

A. P.

Détruira-t-on l'œuvre des Salésiens?

La Commission sénatoriale conclut au rejet de la demande d'autorisation des Salésiens. Le Sénat la suivra-t-elle! Il faut espérer que non.

Cette œuvre est une œuvre d'assistance et d'éducation professionnelle en faveur des orphelins et des enfants abandonnés; à ce titre, elle est digne de toute bienveillance.

Les reproches adressés aux directeurs ont été cent fois réfutés.

On les a traités d'étrangers : or, sur *67 Salésiens* ayant demandé l'autorisation, 7 seulement sont étrangers, dont l'un Alsacien. Sur *45 anciens Salésiens* qui se sont sécularisés, 4 seulement sont étrangers.

Les autorités sociales reconnaissant les services rendus par leurs établissements. Nous avons notamment cité les lettres élogieuses de Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc, et de Mgr Cantel, évêque d'Oran.

Mon devoir d'évêque, dit Mgr Cantel, étant de rendre témoignage à la vérité, je déclare que les Salésiens se sont toujours montrés, parmi nous, hommes de dévouement, d'abnégation héroïque. J'affirme qu'ils sont, pour la partie la plus pauvre, la plus malheureuse de mon troupeau, des bienfaiteurs insignes.

Quant aux accusations professionnelles, elles n'auraient de valeur que si elles émanaient des inspecteurs du travail, ce qui n'est pas.

M. l'amiral de Cuverville a éloquemment développé ces considérations devant la Commission. Il faut espérer que le Sénat y fera droit.

Retrait de la candidature de M. l'abbé Allégret

En annonçant la nouvelle de la candidature de M. l'abbé Allégret, nous exprimions l'espoir que cette nouvelle ne serait pas confirmée.

Nous sommes heureux de pouvoir dire aujourd'hui que notre espérance se réalise.

Effrayé du scandale que constituait l'accueil fait à sa candidature par les journaux sectaires et qu'il n'avait pas en vue, cédant aussi aux conseils d'amis aussi éclairés que dévoués, M. Allégret a télégraphié hier à Rome que sa candidature ne serait pas posée.

Nous ne pouvons que le féliciter de sa résolution.

UNE CHAMBRE CORRECTIONNELLE

On ignore à Paris la façon fantaisiste dont est rendue la justice dans certains coins reculés de province, et les excès de zèle de magistrats en quête d'avancement.

Tout récemment, le tribunal correctionnel de Rodez condamnait quelques malheureuses femmes coupables d'avoir promené un mannequin, représentant un fonctionnaire connu par son zèle laïcisateur, à des semaines de prison sans sursis; la Cour d'appel a réduit

DERNIÈRES NOUVELLES

LE PROCHAIN BOMBARDEMENT DE SENAGA

D'après des renseignements officiels, le bombardement doit avoir lieu avec des obus à la mélinite; en voici les raisons :

Les murs d'enceinte des kasbahs et les constructions des ksours sont en pisé ou en *toubes*, briques séchées au soleil, dans lesquels les anciens projectiles faisaient de simples trous, comme à l'emporte-pièce; les obus à mitraille même sont impuissants contre des murs épais.

Ainsi qu'il ressort des enseignements des colonnes expéditionnaires du Tidikelt (1900) et du Touat (1901), pour arriver à faire brèche, il faut employer des obus à grande puissance explosive, c'est-à-dire des obus à la mélinite; et encore leurs effets sont-ils assez faibles lorsque la masse de la construction est bien homogène; dans ce dernier cas, il faut tirer un assez grand nombre de projectiles de ce genre pour obtenir un résultat.

Mais où ces projectiles font de sérieux ravages, c'est quand ils éclatent en *vase clos*, dans les cases en pisé qui servent de maisons, où les murs et les cloisons sont beaucoup plus minces; ils déterminent toujours l'écroulement de la toiture.

Enfin, si les obus à mélinite donnent moins de résultats contre le personnel que les obus à mitraille, par contre, ils ont une action morale considérable, surtout sur les indigènes, en raison des effets terrifiants qu'ils produisent lorsqu'ils tombent exactement au *but* et aussi de la violence de la détonation, qui est telle qu'elle se distingue même à une assez grande distance, de celle des obus à mitraille.

M. RABIER A ORLÉANS

Un grand banquet sera offert, le 21 juin, au rapporteur de la loi sur les associations, M. Rabier.

Le gouvernement sera représenté par le général André, ministre de la Guerre. Digne compagnie!

LES SIGNATURES AU MINISTÈRE DE LA MARINE

Il paraît qu'on a fait assez mauvais accueil, dans le Conseil d'Etat, au décret de M. Pelletan, déléguant la signature ministérielle à son chef de cabinet, M. Tissier.

De nombreuses pièces administratives, notamment toutes celles qui ont un rapport plus ou moins direct avec une ordonnance d'un crédit quelconque, ont été renvoyées au ministère de la Marine, pour recevoir la signature du ministre :

— M. Tissier? Connaisons pas!

Mais on ne se laisse pas facilement démonter au cabinet du ministre de la Marine, tout le monde sait cela.

Pour répondre à la prétention outrecuidante du Conseil d'Etat, M. Tissier, avec l'autorisation de son ministre évidemment, signe désormais : *Pelletan.*

Est-ce assez simple?

D'ailleurs, on sait que dans ce ministère tout le monde donne des signatures.

Il n'y a pas de raison pour que le concierge lui-même déjà impliqué dans des affaires « recommandées » ne signe à son tour pour le ministre trop occupé.

ÉCHOS PARLEMENTAIRES

LES COMPAGNIES D'ASSURANCES

M. Chastenet, député de la Gironde, déposera la semaine prochaine, au nom de la Commission des assurances, son rapport sur le projet déposé par le gouvernement et les diverses propositions concernant les Compagnies d'assurances.

Le gouvernement et la Commission demanderont à la Chambre de discuter ce rapport avant la fin de la session actuelle.

LES FONDS POUR LA MARTINIQUE

On lit dans la *Liberté* :

Un de nos amis qui est arrivé de la Martinique par le dernier courrier nous a donné les renseignements suivants sur la répartition des fonds de la souscription nationale en faveur des sinistrés de Fort-de-France :

— L'emploi de ces fonds qui s'élèvent, comme vous le savez, à plus de 9 millions, aura lieu dans un mois et demi ou deux.

La Commission de secours vient, en effet, de recevoir les feuilles de renseignements individuels concernant les vieillards, les veuves et les orphelins auxquels doivent être accordés des secours une fois donnés ou des allocations viagères.

Ces documents, établis par les intéressés, ont été transmis en France après vérification et avis : 1° des maires; 2° d'une Commission locale spécialement instituée à cet effet; 3° du gouverneur.

C'est donc en connaissance de cause que la Commission pourra arrêter ses dernières mesures.

Dès que sera fixé le montant des secours à répartir, la somme sera mise à la disposition du gouverneur, et le reliquat servira à constituer le capital dont les intérêts annuels seront employés en rentes viagères au bénéfice des vieillards et des veuves et en bourses pour les orphelins, étudiants ou élèves, jusqu'à complet achèvement des études de ceux-ci.

Quant aux adultes valides, on les a déjà mis à même de gagner leur vie; l'administration locale leur a fait don de cases, de terrains et d'instruments de travail.

Ceux d'entre eux qui en feront la demande motivée et justifiée seront appelés à bénéficier de la répartition d'une somme de 3 millions que la Caisse des dépôts et consignations prête à la Martinique.

Les avances ainsi faites constitueront un prêt à très long terme et non passible d'intérêts.

Le Conseil d'Etat examine actuellement le règlement d'administration publique qui déterminera les conditions dans lesquelles ces avances seront consenties, après avis d'une Commission locale de répartition.

Il serait vraiment temps, en effet, de distribuer des secours.

NOS TORPILLEURS

Cherbourg, 6 juin. — Le vice-amiral Fournier, inspecteur général des défenses mobiles et sous-marines, a continué ce matin son inspection sur les torpilleurs armés de la défense mobile; cette escadrille est composée de 6 torpilleurs dont le *166*, sur lequel le vice-amiral Fournier s'est embarqué et a appareillé ce matin à 9 heures pour la rade.

Un des torpilleurs remorquait un but sur lequel les autres torpilleurs ont lancé leurs torpilles; l'inspecteur général se tenait à proximité du but pour pouvoir apprécier la précision du tir.

Malgré une mer un peu houleuse et une brise un peu fraîche les résultats ont été très satisfaisants.

Cette après-midi le vice-amiral Fournier arborera son pavillon sur la canonnière cuirassée *Grenade*, qui appareillera pour exécuter un exercice combiné avec les sous-marins.

Ceux-ci lanceront effectivement sur ce cuirassé leurs deux torpilles qui seront munies de cônes de choc.

Le torpilleur *72*, qui a été abordé par le remorqueur *Becquet*, a été coupé en deux, et chaque extrémité a été hissée sur le quai de l'artillerie; un chariot a transporté les restes du *72* au cimetière des navires et des vieilles chaudières situé au nord de l'arsenal.

AU MAROC

Tanger, 6 juin. — Un détachement de troupes gouvernementales, comprenant 800 cavaliers et 200 fantassins, doit partir à minuit pour attaquer le repaire d'un chef de brigands à Zeenats, sur la route de Tetuan, à environ 14 milles de Tanger.

EN MACÉDOINE

Salonique, 6 juin. — La Cour martiale a condamné à mort :

Bogdan, accusé d'avoir jeté une bombe à l'Alhambra.

Marco Stoyan, qui creusa une galerie destinée à faire sauter la Banque ottomane.

Botchef, qui incendia le *Guadalquivir*.

Melan Arsof, qui participa à tous ces attentats.

UN CONVOI DE FORÇATS

La Rochelle, 6 juin. — Le 12 juin, partira de Saint-Martin pour la Guyane un convoi de 500 forçats parmi lesquels se trouvent Manda et plusieurs membres de sa bande.

Ces derniers se montrant peu calmes sous les verrous, l'administration pénitentiaire a décidé de procéder à l'embarquement dans le havre de la citadelle et non dans le port.

M. LORAINE-BARROW

Le bulletin de santé de M. Loraine-Barrow porte que la température s'est élevée de nouveau, vendredi soir, à 40°. Le malade a eu plusieurs syncopes dans la nuit.

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Mantes, 6 juin. — La famille David, de Paris, composée de trois personnes, descendait la côte de Bonnières, dans une automobile.

Devant une fabrique, le pneu d'arrière éclata; la voiture, pivotant, se renversa. Les voyageurs furent grièvement blessés.

Transportés à l'hôtel Beaugrand, ils reçurent des soins du Dr Rebière.

DRAME POLITIQUE

Nice, 6 juin. — Un drame épouvantable autant qu'étrange s'est produit dans la vallée de Nervia, aux environs de Vintimille.

Un habitant, ayant rencontré le maire de la commune, a tiré sur lui trois coups de revolver, le blessant mortellement; puis, retournant l'arme contre lui, il s'est logé deux balles dans la tête. La mort a été instantanée.

LE BUREAU DE BIENFAISANCE DE TOULOUSE

Le Conseil municipal a voté la laïcisation du bureau de bienfaisance et ouvert un crédit de 44 800 francs pour la création d'emplois nouveaux d'institutrices ou adjointes.

UN PAYS INONDÉ

Saint-Louis, 6 juin. — La digue de Chadison, qui protège la partie est de Saint-Louis et trois autres villes de l'Illinois, s'est rompue.

500 hommes tentent d'aveugler la brèche avec des sacs de terre et de pierres.

La digue de 100 milles, en amont du Mississipi, s'est rompu sur 70 milles : le pays avoisinant est inondé.

LA QUESTION DU VENEZUELA

La Haye, 6 juin. — Les protocoles entre le Vénezuela et l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie stipulent que le Tsar nommera trois arbitres choisis parmi les membres de la Cour d'arbitrage de la Haye pour discuter la question du traitement privilégié réclamé par les trois puissances en ce qui concerne le payement des créances.

Les arbitres ne pourront être des nationaux des puissances créditrices. Ils se réuniront le 1er septembre à La Haye. La sentence devra suivre dans les six mois.

Les puissances qui s'opposeraient à la reconnaissance du traitement privilégié réclamé par l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie pourront intervenir au procès.